



LE PORTAIL WEB FAMILLES
ÉVOLUE !

Rentrée
2019

- + FACILE
- + SOUPLE
- + ADAPTÉ
a vos besoins

Pôle Affaires Scolaires
Espace Jeunesse
60 rue Roger Salengro
Tél : 03.21.45.48.54
contact.affaires.scolaires@mairiebully.fr

Pourquoi votre Portail évolue-t-il ?

Après une première phase d'expérimentation, nous avons tenu compte de vos remarques et propositions.

La nouvelle version en ligne offre plus de souplesse, prenant en compte vos contraintes personnelles ou professionnelles. Vous avez la possibilité de réserver sur de plus courtes périodes et d'optimiser votre budget en prépayant vos réservations.

Vos démarches avant le 26 juillet

■ Remplir ou renouveler le dossier d'inscription

Celui-ci est indispensable et doit être retourné à l'Espace Jeunesse au Pôle Affaires Scolaires **impérativement avant le 26 juillet**. Sur ce dossier seront consignées toutes les informations indispensables à la prise en charge de vos enfants (coordonnées, etc). Vous devez le renouveler chaque année.



En cas d'impossibilité de rendre ce document dans le délai imparti.
Prenez contact avec le Pôle Affaires Scolaires

Vous avez déjà un compte sur le Portail Web Familles : vous recevrez un message électronique vous indiquant que votre compte a été actualisé, vous pouvez dès lors effectuer vos réservations en ligne (*voir vos réservations*)



Vos identifiants restent identiques.

Vous n'avez pas de compte sur le Portail Web Familles : votre compte est créé par notre service, vous recevez vos codes d'activation par message électronique et pourrez ensuite effectuer vos réservations (*voir vos réservations*)

Pour la 1^{ère} semaine d'école Vos réservations avant le 28 août

■ Pour la restauration et la garderie périscolaire

Vous choisissez les dates auxquelles votre enfant déjeunera à la cantine (ou fréquentera la garderie périscolaire) pour le nombre de jours que vous souhaitez et pour la durée qui vous convient (semaine, mois...).

Seule contrainte : réservez AVANT le mercredi minuit qui précède la semaine d'inscription.

NOUVEAUTE



Comment annuler vos réservations ?

- Enfant malade ou absent pour diverses raisons :



Prevenez le PAS par un courriel :
contact.affaires.scolaires@mairiebully.fr
ou au moyen d'une lettre des représentants légaux.



Si votre enfant est malade, le repas du 1^{er} jour d'absence déclarée sera facturé (*journée de carence*)

Les repas suivants seront annulés (non-facturés) jusqu'à la date de retour communiquée par les parents.

NOUVEAUTE : Un avoir de la somme correspondante sera crédité sur votre compte et déduit de la facture suivante en cas de prépaiement uniquement

- Désinscription : en cas de déménagement en cours d'année, prévenir les services du PAS au minimum trois jours à l'avance, sinon les repas restants seront facturés.

Combien ça coûte ?

- Le prix du repas et de la garderie périscolaire sont fixés chaque année par une délibération du Conseil Municipal. Pour l'année scolaire 2019/20, le prix du repas est de 3,15 € (*inchangé depuis 2014*) et l'heure de garderie périscolaire est de 1,70 euros, une dégressivité est appliquée à partir de deux enfants inscrits.

3,15 €

Tarif
inchangé
depuis
2014

NOUVEAUTE

Vos factures sont téléchargeables et imprimables en ligne.



Combien ça coûte ? (suite)

Le paiement

OU

Via le Portail Web Familles

Le paiement s'effectue en ligne avec votre carte bleue, c'est l'étape suivante après la réservation ou à réception de votre facture par mail



**Paiement
sécurisé**

A notre guichet

Le paiement s'effectue à l'Espace Jeunesse du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- en espèces
 - par chèque
 - par carte bancaire
- Par chèque CESU
(uniquement pour le périscolaire)

Service proposé	Coût
Restauration scolaire	3,15 euros le repas
Garderie périscolaire - 1 enfant	1,70 euros de l'heure
Garderie périscolaire - 2 enfants	1,62 euros de l'heure par enfant
Garderie périscolaire - 3 enfants et +	1,53 euros de l'heure par enfant

Situations particulières

Les parents sont invités à contacter le PAS qui étudiera toute demande de dérogation.

Pôle Affaires Scolaires - Espace Jeunesse
60 rue Roger Salengro - Tél : 03.21.45.48.54
contact.affaires.scolaires@mairiebully.fr